

Citoyenneté européenne active: programme «L'Europe pour les citoyens» 2007-2013

2005/0041(COD) - 25/10/2006 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant la recommandation pour la 2^{ème} lecture de Hannu **TAKKULA** (ALDE, FI), le Parlement européen se rallie totalement à la position de sa commission au fond et appuie la position commune du Conseil moyennant quelques amendements techniques sur la répartition des pourcentages budgétaires à octroyer par action :

- action 1 (« citoyens actifs pour l'Europe ») : **45%** du budget du programme – contre 47% pour le Conseil ;
- action 2 (« société civile active en Europe ») : **31%** - contre 29% pour le Conseil.

Le montant général du programme reste inchangé : 215 mios EUR à prix courant.

Enfin, le Parlement insiste pour que le programme favorise la tolérance et la compréhension mutuelle des citoyens européens.